



FO JUSTICE A DOUBLÉ VOTRE ICP !

COMMUNIQUÉ :

FO Justice l'affirme avec force : la réforme historique que nous avons portée et obtenue est aujourd'hui pleinement appliquée. La dernière augmentation de l'Indemnité pour Charges Pénitentiaires (ICP) est désormais effective et versée sur la paye de janvier 2026.

Cette avancée majeure démontre une nouvelle fois que **FO Justice** est le seul syndicat capable d'arracher des résultats concrets pour les personnels, en transformant les engagements en actes et les promesses en réalité.

➤ Grâce au combat syndical mené par **FO Justice**, l'ICP a connu une progression inédite, jusqu'à son doublement complet. Cette revalorisation indemnitaire constitue un gain direct pour le pouvoir d'achat des personnels, visible immédiatement sur la fiche de paye.

Pour rappel, avant la réforme, l'ICP était en décembre 2023 de 1869 € par an.

FO Justice a obtenu :

- ▶ **Au 1^{er} janvier 2024 : 2524 € par an soit 210,33 € par mois**
- ▶ **Au 1^{er} janvier 2025 : 3179 € par an soit 264.92 € par mois**
- ▶ **Et aujourd'hui, depuis le 1^{er} janvier 2026 : 3835 € par an soit 319.58 € par mois**

Au final, c'est une victoire incontestable : l'ICP est passée de 1869 € à 3835 €. C'est plus de 1900 € supplémentaires par an pour les personnels.

FO Justice a donc doublé l'ICP depuis 2024 !

➤ Cette hausse historique n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un travail de fond, d'une négociation déterminée et d'un engagement total de **FO Justice**, malgré les oppositions et les obstacles rencontrés.

DES ACTES, PAS DES DISCOURS !

Pendant que certains commentaient voire mentaient aux Personnels, **FO Justice** obtenait. Cette réforme est la preuve que **Notre Organisation** est celle qui agit, qui impose des avancées et qui fait appliquer les mesures jusqu'au bout.

➤ Aujourd'hui, la promesse est tenue : l'ICP est désormais au niveau maximal prévu par la réforme **FO Justice**, et elle est bien payée sur la fiche de salaire de janvier 2026.

Mais ce n'est pas une fin en soi. **FO Justice le dit clairement : cette victoire n'est qu'une étape.** Nous continuerons à nous battre avec la même détermination pour défendre le pouvoir d'achat des personnels et obtenir de nouvelles revalorisations indispensables.

➤ En ligne de mire, **FO Justice** porte toujours la revalorisation de la filière Encadrement. Défendue par **FO Justice**, nous avons obtenu du garde des Sceaux que cette mesure fasse l'objet d'un arbitrage dans le cadre du prochain budget.

FO JUSTICE : LE SYNDICAT QUI FAIT GAGNER LES PERSONNELS !

